

Votants : 83  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 31 mars 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 11 avril 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

### MUSEES – CONVENTION DE DEPOT DE LA SCULPTURE "LE SERMENT D'AGRIPPA D'AUBIGNE PAR PIERRE RAMBAUD" AVEC LES MUSEES D'ANGERS

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017**

### **MUSEES – CONVENTION DE DEPOT DE LA SCULPTURE "LE SERMENT D'AGRIPPA D'AUBIGNE PAR PIERRE RAMBAUD" AVEC LES MUSEES D'ANGERS**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Les musées d'Angers ont apporté un avis favorable au dépôt de l'œuvre « Le Serment d'Agrippa d'Aubigné » sculpture en bronze par Pierre Rambaud, pour présentation dans le parcours permanent du musée Bernard d'Agesci.

Cette œuvre exceptionnelle est installée dans la salle peinture 17<sup>e</sup> siècle à proximité de Françoise d'Aubigné. Elle fait parfaitement écho à l'histoire de notre territoire communautaire, à ses histoires d'hommes, aux affres des Guerres de Religion dans lesquelles Niort pris une place forte, au personnage d'Agrippa et son rayonnement, à Françoise d'Aubigné – Madame de Maintenon, sa petite-fille née à Niort – au château de Mursay.

Théodore Agrippa d'Aubigné, né le 8 février 1552 au château de Saint-Maury près de Pons, en Saintonge, est un homme de guerre, un écrivain controversiste et poète baroque français. Il s'installe très tôt dans le Niortais. Éduqué dans les idées humanistes et la religion protestante, témoin du martyre des suppliciés d'Amboise, il étudie d'abord à Paris, puis en 1565, deux ans après la mort de son père, pour éviter les persécutions, il est envoyé à Genève. Lorsqu'en 1567 la deuxième guerre de religion éclate, il rejoint l'armée protestante. Il gouverne pendant plus de trente années la forteresse de Maillezais en Vendée, berceau du Marais poitevin. Écrivain engagé, toute sa plume est au service de la Réforme protestante. Soldat et conseiller fidèle du jeune roi de Navarre, le futur Henri IV, il prend part à plusieurs batailles. Après la conversion d'Henri IV au catholicisme, Agrippa d'Aubigné, resté fidèle à la cause protestante, se met à l'écart. En 1620, il est contraint de se réfugier à Genève où il passe les dix dernières années de sa vie. Il décède le 9 mai 1630.

La plume érudite et véhémence d'Agrippa d'Aubigné nous a laissé un parfait témoignage de luttes politiques et religieuses qui ont bouleversé l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans son œuvre la plus célèbre, « Les tragiques », il exprime sa colère contre les persécutions subies par les protestants.

Son fils Constant d'Aubigné abjure le protestantisme en 1618 pour mener une vie de débauche dans le château paternel de Maillezais, avant de tuer sa première femme, qu'il surprend en flagrant délit d'adultère dans une auberge, puis de se remarier en prison à Jeanne de Cardilhac qui donne naissance à Françoise d'Aubigné.

Il fut également le propriétaire du château de Mursay, actuellement patrimoine historique de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Ce bronze représentant Théodore Agrippa d'Aubigné enfant, propriété des musées d'Angers, a été présenté au public à la médiathèque Pierre Moinot à Niort durant l'exposition temporaire « d'Yver à Aubigné, les poètes et les conteurs en Poitou, Aunis et Saintonge au temps des guerres de religion » du 30 août au 29 octobre 2016. L'exposition s'inscrivait dans le cadre des célébrations nationales des 400 ans de la publication des Tragiques.

Il est proposé de régulariser le dépôt de l'œuvre au musée Bernard d'Agesci : par la signature de la convention de dépôt jointe en annexe d'une part, par l'inscription au registre d'inventaire des dépôts des musées d'Agglomération d'autre part.

Le dépôt est à titre gracieux comme tous les dépôts entre musées labellisés « Musée de France ».

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le dépôt de l'œuvre « Le Serment d'Agrippa d'Aubigné », sculpture en bronze par Pierre Rambaud, dans les musées d'Agglomération,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention de dépôt jointe en annexe,
- Autoriser l'inscription à l'inventaire des dépôts des musées d'Agglomération.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 83  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Elisabeth MAILLARD**

**Vice-Présidente Déléguée**